

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mai 2018

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Danielle FAVIER, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Martine MÉRAUD, MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Gérald REVEYRAND, Maurice BELANTAN, Aimé VUAILLAT, André CHABERT, Damien RIGOLLET, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Jean-Marc GUILLET, Guillaume ARRU-GALLART.

ABSENTES (excusées) : MMES Monique PERRIOL avec pouvoir à M. Maurice BELANTAN, Isabelle COURTIAL avec pouvoir à M. André CHABERT.

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

1. URBANISME

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

Déclarations préalables

- + Consorts YVRARD : division de propriété, route des douanes,
- + Commune de VEZERONCE-CURTIN : construction d'un kiosque, square rue des diamantaires,
- + M. Jean-Louis MAZUEL : pose de panneaux photovoltaïques, rue de la beauté,
- + M. Philippe BOUVE : modification de façades, rue des diamantaires,
- + M. Philippe RONAT : construction d'un abri de voitures, rue du mollard bayet.

Permis de construire

- + MME Harmonie LAURENT et M. RICHARD B. : construction d'une maison, route des douanes,
Prévoir de rehausser la maison.
Monsieur et Madame PERNET Pierre-Baptiste : construction d'une maison, rue des orfèvres,
- + Monsieur et Madame Erwin BORD : construction d'une maison, chemin de la dame des bois.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du projet du GAEC DU BON COIN : il va accroître son activité : une augmentation du cheptel est prévue : l'élevage passera de 60 vaches à 90. Il convient de faire réaliser toutes les mises aux normes obligatoires. Le Conseil municipal doit émettre un avis. Un dossier d'installation agricole classée sera déposé en temps voulu. Le Conseil municipal émet un avis favorable.

2. MAINTENANCE INFORMATIQUE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal toutes les installations informatiques qui ont été faites ces dernières années à l'école et à la mairie.

Il conviendrait de confier la maintenance de ces matériels à une entreprise afin d'en assurer le meilleur fonctionnement possible. Deux sociétés ont été rencontrées.

Après discussion, le Conseil municipal décide de confier la maintenance informatique des écoles et de la mairie à la Société : GROUPE QUATRE Consultants de GRENOBLE.

Conditions financières :

Ecole : 1 500 € H. T.. du 01/06/2018 AU 30/05/2019,

Mairie : 2 100 € H. T..du 01/06/2018 AU 30/05/2019.

Il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance comme indiqué ci-dessus.

3. INCENDIE VESTIAIRE BASKET

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'incendie du vestiaire du basket le 15 mai 2018.

Il serait judicieux de faire appel à un expert d'assurés pour ce sinistre.

Après discussion, le Conseil municipal décide de faire appel si besoin, à un expert d'assurés : le Cabinet ADESA EXPERTISES DE CHAMBERY.

4. DIAGNOSTIC VOIRIE COMMUNALE

Comme prévu, un diagnostic de l'état de la voirie communale a été réalisé par ELLIPSE : la voirie communale se déroule sur 29 km, dont 9 km en mauvais état. Un programme sera établi pour la réalisation des travaux.

5. PISCINE DE MORESTEL

Les écoles (classes CP CE1 CE2) devaient s'inscrire pour le planning d'utilisation de la piscine de Morestel pour l'année scolaire 2018-2019.

4 classes sont inscrites pour notre commune.

Il reste à préciser avec le Sou des Ecoles le financement du transport. Proposition : pris en charge par moitié par les deux entités

6. CHAUFFAGE 1^{ER} ETAGE ECOLE

Deux devis sont proposés : ETS BELHACHE : 31 812 € TTC

ETS GILLET BELTRAM : 28 817 € TTC.

Le choix se porte sur les ETS GILLET/BELTRAM.

7. COLLECTE DU VERRE

D'une manière générale, la collecte du verre doit s'améliorer pour éviter le gaspillage de ce matériau.

Quelques chiffres de la collecte :

Moyenne nationale	31 kg par an par habitant
Région Auvergne Rhône Alpes	32 kg par an par habitant
SICTOM MORESTEL	32 kg par an par habitant
SMND	26 kg par an par habitant
GUIERS	40 kg par an par habitant
Bugey sud	43 kg par an par habitant
LISED	28 kg par an par habitant

Le Conseil municipal enfant a travaillé sur le thème : un article dans l'écho vezerontin est paru. Le point propre fonctionne bien à Curtin.

8. QUESTION DIVERSES

- A la demande de MM. BILLOT et CHAPEL, le chemin emprunté par la procession de la milin sera nommé : chemin de la milin.
- Le Conseil municipal enfant a proposé la pose d'un panneau à l'approche de l'école pour la signaler et inciter les automobilistes à être prudents. Deux panneaux seront installés : un route des Alpes et l'autre rue des diamantaires
- Le square est pratiquement achevé.
- Départ en retraite de deux enseignantes : Florence ALLAGNAT et Marie-Pierre DISCHER : pot de départ le 22 juin 2018 à 19 H 00.